

Annexe 2

- **Bimby : Build in my backyard**

Construire dans mon jardin !

Afin de préserver les espaces naturels et agricoles et d'optimiser les réseaux existants, le développement de l'habitat doit s'opérer en grande partie à travers des opérations de renouvellement urbain et d'intensification des zones déjà urbanisées.

Le SICOVAL souhaitant initier un nouveau mode de production de logements, a proposé aux communes une démarche de densification douce de type BIMBY limitant l'étalement urbain. Cette expérimentation est menée sur trois communes pilotes qui ont été désignées à travers un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Escalquens en fait partie. Des zones vont être identifiées sur la commune et une communication sera faite aux habitants afin qu'ils puissent participer à cette démarche.

- **Centralité**

Délibération au conseil municipal du 7/03 pour la signature d'une convention entre la Mairie et l'AUAT (agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine). L'AUAT va accompagner la commune pour définir le futur schéma d'aménagement de l'éco centre. La démarche sera participative, un courrier va être adressé aux habitants des instances de DP afin de les solliciter, différents temps seront organisés avec la population.